



**Ville de Lausanne**

Municipalité

case postale 6904 – 1002 Lausanne

Madame  
Tatiana TAILLEFERT  
Rue du Maupas 29  
1004 Lausanne

dossier traité par FIM  
notre réf.  
votre réf. A.1/2022/18 - ad

Lausanne, le 24 mars 2022

**Pétition de Mme Tatiana TAILLEFERT et consorts « Pour la piétonisation de l'impasse des Echelettes »**

Madame,

En date du 23 novembre 2021, vous avez déposé une pétition au Conseil communal « Pour la piétonisation de l'impasse des Echelettes ».

En sa séance de ce jour, la Municipalité a adopté la communication informant le Conseil communal de la réponse donnée à cette pétition.

L'article 75 du règlement du Conseil communal disposant que les pétitionnaires sont informés par la Municipalité de la suite donnée à leur requête, nous vous adressons, sous ce pli, une copie du document précité.

Il est ainsi répondu à votre pétition.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

Annexe : communication au Conseil communal